

abattages 2017 – 2018 - séances d'information à la population

Lausanne veille sur son patrimoine arboré et forestier

Le service des parcs et domaines prend soin des arbres et des forêts de la Ville. Plantations, tailles, soins culturaux sont quelques facettes des travaux réalisés à cette fin. La santé et la pérennité de ce patrimoine passe aussi par des coupes. Entre octobre 2017 et mars 2018, les coupes saisonnières concernant les forêts et les arbres de la ville vont être entreprises. Des séances d'information sont proposées à la population pour en savoir plus sur les coupes prévues et les chantiers planifiés.

Entre octobre 2017 et mars 2018, le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne procédera à l'abattage de 239 arbres dans les parcs et espaces publics et de 59 arbres le long des avenues, soit un total de 298 arbres. Dans les forêts lausannoises, ce sont 12'000 m³ de bois qui seront prélevés (dont 500 m³ dans les forêts urbaines). Dans leur ensemble, les travaux de coupes sont dictés par les facteurs climatiques, les dommages liés aux activités urbaines, le vieillissement naturel et les problèmes phytosanitaires. Concernant les parcs et avenues, seuls les arbres dangereux et fragilisés sont abattus. Ces coupes s'inscrivent dans une gestion rigoureuse et durable de l'arborisation lausannoise et intègrent la conservation des arbres en place dans la majeure partie des cas.

En milieu boisé ou forestier, les interventions visent à régénérer et à éclaircir les peuplements. Elles apportent plus de lumière, favorisant ainsi la croissance des arbres et le renforcement de la biodiversité. Elles visent également à garantir la sécurité des usagers et la pérennité d'un environnement arboré de qualité pour les générations futures.

Comparatif du nombre d'abattages

	Avenues	Parcs	TOTAL
2015/16	147	333	480
2016/17	100	330	430
2017/18	59	239	298

Ce comparatif indique une diminution sensible des abattages, surtout pour 2017. Ces fluctuations sont à analyser avec précaution car elles dépendent de nombreux facteurs. Elles témoignent néanmoins des efforts consentis afin de préserver les arbres.

A noter que tous les arbres abattus dans les parcs et le long des avenues sont remplacés, sur le site ou ailleurs en ville. Ce sera par exemple le cas pour l'arbre qui abritait la place du Grand-Saint-Jean et cher aux usagers du centre-ville. Un autre arbre ornera cette place dès cet automne, moment favorable pour la réalisation de ce travail.

Informations à la population

Les abattages urbains et les coupes en forêts seront présentés lors de séances publiques proposées sur les sites directement concernés. Elles sont prévues aux dates suivantes :

- 25 septembre 2017, à 17h30 – Stade Olympique, rte des Plaines-du Loup 7
- 27 septembre 2017, à 17h30 – Place du Vallon, devant le n° 3
- 2 octobre 2017, à 17h30 - Chalet-des-Bains, av. Jacques-Dalcrose 1
- 5 octobre 2017 à 17h30 – Pinte de Sauvabelin, ch. des Celtes 1
- 23 octobre 2017 à 17h30 – Vernand-Dessous, parking sud

La Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00

Le détail des coupes forestières est indiqué à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/forêts

Lausanne, le 22 septembre 2017